

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 08620

Numéro SIREN : 801 016 015

Nom ou dénomination : SOCIETE FIDUCIAIRE PAUL BRUNIER - AUDIT & COMPTABILITE

Ce dépôt a été enregistré le 22/12/2017 sous le numéro de dépôt 458



20180004582016

DATE DEPOT : 22/12/2017

N° DE DEPOT : 458

N° GESTION : 2014B08620

N° SIREN : 801016015

DENOMINATION : SOCIETE FIDUCIAIRE PAUL BRUNIER - AUDIT & COMPTABILITE

ADRESSE : 8 rue Montalivet 75008 Paris

MILLESIME : 2016

03 JAN. 2018

458

numéro de dépôt

SFPB A&C

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.800.000 euros
Siège social : 8 rue Montalivet à PARIS (75008)
801 016 015 RCS PARIS

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EN DATE DU 30 JUIN 2017**

L'AN DEUX MIL DIX SEPT,
LE VENDREDI TRENTE JUIN A DIX NEUF HEURES,
AU SIEGE SOCIAL,

Les Associés de la société se sont réunis en Assemblée sur convocation du Président conformément aux dispositions statutaires.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

Monsieur Hervé LE TOHIC préside l'Assemblée en sa qualité de Président.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|---|-------------------|
| • La société MLT SAS, | |
| représentée par Monsieur Hervé LE TOHIC | 2.799.900 actions |
| • Monsieur Hervé LE TOHIC | 99 actions |

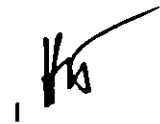
TOTAL EGAL A : **2.799.999 actions**

La société BLECON ET ASSOCIES, Commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoquée est absente et excusée.

Les Associés, présents ou représentés, possédant la totalité des actions composant le capital social, l'Assemblée peut valablement délibérer et est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- les justificatifs de la convocation,
- la feuille de présence de l'Assemblée dûment signée,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos 31 décembre 2016,
- le rapport de gestion du Président,
- les rapports, général et spécial, du Commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées à la présente Assemblée.



Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale a été réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président et rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes dudit exercice,
- Vote sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Affectation et répartition du résultat de l'exercice,
- Quitus au Président pour sa gestion au cours de l'exercice,
- Pouvoirs pour formalités à accomplir.

Le Président ouvre la discussion.

Puis, personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée, connaissance prise :

- du rapport du Président exposant l'activité de la société pendant l'exercice écoulé et sa situation à l'issue de cet exercice ainsi que les comptes dudit exercice,
- du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours dudit exercice,

approuve le bilan et les comptes de cet exercice tels qu'ils ont été présentés dans leur intégralité et dans chacune de leurs parties, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, lesquels se traduisent par un bénéfice de 174.291 €.

Elle approuve en outre le montant s'élevant à 1.822 € des charges et dépenses somptuaires non déductibles du résultat fiscal ainsi que l'impôt théorique correspondant (33½) s'élevant à 607 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve les termes dudit rapport et les conventions y contenues.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 proposée par le Président, soit :

- Bénéfice net comptable 174.291 €
- Affecté en totalité au poste « Report à Nouveau » pour 174.291 €
La réserve légale étant plafonnée.

En outre, l'Assemblée prend acte de ce que dans son rapport et les propositions de résolutions qui lui ont été soumises, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., le Président a précisé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution depuis la création de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserve, au Président pour sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président à l'effet de signer et certifier tous documents relatifs à la présente Assemblée, et en général, faire tout ce qui sera utile et nécessaire pour procéder aux formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal lequel, après lecture, a été signé par le Président.



Le Président
Hervé LE TOHIC



Désignation de l'entreprise : <u>SFPB. Audit et Comptabilité</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise : <u>8 RUE MONTALIVET</u>		Durée de l'exercice précédent : <u>12</u>	
Numéro SIRET : <u>8 0 1 0 1 6 0 1 5 0 0 0 1 9</u>		Néant ☐	

		Exercice N, clos le : <u>31/12/2016</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		
	Frais de développement *	AC		
	Concessions, brevets et droits similaires	AD		
	Fonds commercial (1)	AE		
	Autres immobilisations incorporelles	AF		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AG		
	Terrains	AH		
	Constructions	AI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AJ		
	Autres immobilisations corporelles	AK		
Immobilisations en cours	AL			
Avances et acomptes	AM			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	AN			
Autres participations	AO			
Créances rattachées à des participations	AP			
Autres titres immobilisés	AQ			
Prêts	AR			
Autres immobilisations financières *	AS			
TOTAL (II)		AT		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BA		
	En cours de production de biens	BB		
	En cours de production de services	BC		
	Produits intermédiaires et finis	BD		
	Marchandises	BE		
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BF		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BG		
	Autres créances (3)	BH		
	Capital souscrit et appelé, non versé	BI		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	BJ		
	Disponibilités	BK		
	Charges constatées d'avance (3)*	BL		
	TOTAL (III)	BM		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CN		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CO		
	Ecart de conversion actif* (VI)	CP		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CR		

Remois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	49 231	(3) Part à plus d'un an :		CR
Classe de réserve de propriété :		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

② BILAN - PASSIF avant répartition

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SFPB. Audit et Comptabilité		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 800 000)	DA	2 800 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	280 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	253 078	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	174 291	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 507 369	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	189 950	
	TOTAL (III)	DR	189 950	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	69 993	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	23 925	
	Dettes fiscales et sociales	DY	795 239	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	39 032	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	3 102	
	TOTAL (IV)	EC	931 294	
	Écart de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 628 613	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation Incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	931 29	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SEP, Audit et Comptabilité		Exercice N		Néant	*	
		France	Exportation et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * Services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI	2 376 146	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	2 376 146	
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	70 759	
	Autres produits (1) (11)			FQ	1 411	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 448 316
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS		
	Variation de stocks (marchandises) *			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		
	Variations de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	412 581	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	42 706	
	Salaires et traitements *			FY	1 257 200	
	Charges sociales (10)			FZ	524 598	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions *	GA	11 998		
			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC	8 550		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE	9			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 257 645
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	14 208	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	10 825	
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	2 115	
	Total des produits financiers (V)			GP	27 145	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	6 182	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	4 444	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	580	
	Total des charges financières (VI)			GU	11 211	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	15 934
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	206 600

RENVOIS

Copyright Mize (2017)

Désignation de l'entreprise : <u>SFPB. Audit et Comptabilité</u>		Néant ☐ *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 3 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 3 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 17	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 17	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI 2 983	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			IJ	
Impôts sur les bénéfices *			IK 35 298	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			IL 2 478 465	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			IM 2 304 174	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total de charges)			IN 174 291	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	{	produits de locations immobilières	HY
			Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	{	Crédit-bail mobilier *	HP
			Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
			charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Code de la Route			17	
Cession Véhicule				3 000
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
			charges antérieures	Produits antérieures

ANNEXE

Annexe aux états comptables pour la période du 1^{er} Janvier 2016 au 31 Décembre 2016, correspondant à un exercice d'une durée de 12 mois, caractérisée par les éléments suivants :

- Total du bilan	: 4 628 613 €
- Chiffre d'affaires	: 2 376 146 €
- Résultat net	: 174 291 €

I - FAITS CARACTERISTIQUES

Immatriculée le 17 Avril 2014, la société a bénéficié de l'apport de l'activité d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes réalisé par MLT, sa société mère, en date de Juillet 2014 avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014.

Les locaux dont MLT est propriétaire ont été loués par SFPB A&C depuis le 1^{er} Septembre 2014 dans le cadre d'un bail commercial.

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES
(Code de commerce, article L. 123-17)

2.1. Les états comptables pour la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2016 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect des principes du Plan Comptable Général. Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

2.2. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes.



♦ Immobilisations Corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens sur le mode linéaire, soit sur le mode dégressif :

- Matériel de bureau : 25 % à 43,75 % dégressif
- Matériel roulant : 25 %
- Mobilier de bureau : 10 % à 20 %
- Agencements : 10 % à 33,33 %

♦ Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les dépôts exigés dans le cadre de la location des locaux.

♦ Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

♦ Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition, frais exclus ; ces frais d'acquisition constituent des charges de l'exercice.

Lors d'une cession, le prix de revient des titres cédés est déterminé selon la méthode FIFO.

2.3. Les comptes sont présentés en conformité avec les prescriptions du Plan Comptable Général.

2.4. Impôt sur les bénéfices

La Société est soumise, le cas échéant, à l'impôt sur les sociétés au taux réduit, soit 15 % sur la fraction du bénéfice plafonnée à 38 120 €.

III - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Composition du capital social

2 800 000 € divisé en 2 800 000 actions de nominal de 1 € chacune, intégralement libéré.

Produits financiers

Proviennent de la gestion des disponibilités.

Ventilation de l'impôt sur le bénéfice

	Résultat avant Impôt	Impôt	Résultat net (après impôt)
Résultat d'exploitation	190 671	32 112	158 559
Résultat financier	15 934	2 684	13 250
Résultat exceptionnel	2 983	502	2 481
Total	209 588	35 298	174 290

PRODUITS A RECEVOIR - CHARGES A PAYER

I - ACTIF – PRODUITS A RECEVOIR

Néant.

II - PASSIF – CHARGES A PAYER

- Personnel (y compris congés payés)	351 320 ,00 €
- Organismes sociaux	212 639,00 €
- Fournisseurs, factures non parvenues	21 897,00 €

DETAIL DES COMPTES DE REGULARISATION

I - ACTIF – COMPTES DE REGULARISATION

Montant de 1 321 € concernant les tickets restaurant et assurances.

II - PASSIF – COMPTES DE REGULARISATION

Néant.



TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Toutes les transactions entre la Société et des parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. Dès lors, la liste des informations relatives aux transactions significatives et non conclues à des conditions de marché requises par le Règlement 2010-04 de l'ANC (portant sur les modalités d'application du Décret n° 2009-267) ne trouve pas à s'appliquer ici.

IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés ou réciproques	Montant
Effets escomptés non échus Créances cédées en garantie (DAILLY) Avals et cautions donnés Avals et cautions reçus Autres engagements donnés ou réciproques Intérêts restant dus sur emprunts	
Total	Néant

V - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société ne détient aucune participation.

VI - CREDIT D'IMPÔT COMPETIVITE EMPLOI (CICE)

Le montant comptabilisé en diminution des charges de personnel dans les comptes de la société est évalué à 19 810 €. Cette somme sera utilisée conformément aux termes de l'Article 244 quater C du CGI.

VII - PROVISION POUR INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

Une provision fiscalement non déduite est déterminée actuariellement et inscrite dans les provisions pour charges.

5

IMMOBILISATIONS

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général
des Impôts).

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Miazé (2017)

Désignation de l'entreprise		SEPB. Audit et Comptabilité		Néant ☐ *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste.		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	1	D8	2	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	7 796	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		M2	5 779	KP		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3	588	KS		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, et aménagements divers *		KV		KW		KX
		Matériel de transport *		KY	21 204	KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	90 400	LC		LD
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	117 972	LO		LP	24 358	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	49 213	1U		1V	
	TOTAL IV	LQ	49 213	LR		LS	17	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	174 983	ØH		ØJ	
24 376								
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				par versements de poste à poste		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par transferts à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	748	LW	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	
	Inst. gales, agencements et aménagements des constructions	IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements, aménagements divers	IU		MM		MN	
		Matériel de transport	IV		MP	21 204	MQ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS	5 246	MT	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours		IY		MZ		NA	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE	
	TOTAL III	IY		NG	26 450	NH	115 881	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7	ØW	
	Autres participations	IO		ØX		ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés	II		2B		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	2G	
	TOTAL IV	I3		NJ		NK	49 231	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	27 198	ØL	172 161	
							ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

JH

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SFPB. Audit et Comptabilité

Néant ☐

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5] (5)
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées aux cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

HLS

Désignation de l'entreprise SFPB. Audit et Comptabilité

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	7 796	PF		PG	748	PH	7 048
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	1 369	PW	2 412	PX		PY	3 781
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	588	QA		QB		QC	588
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	21 204	QI	2 983	QJ	21 204	QK	2 983
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	83 241	QM	6 602	QN	5 246	QO	84 598
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	106 403	QV	11 998	QW	26 450	QX	91 952
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	114 200	ØP	11 998	ØQ	27 198	ØR	99 000

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW	Total général au début (NS + NT + NU)		NY	Total général au venant (NW + NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Z9

ZB

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise **SFPB. Audit et Comptabilité**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (I)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marches à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	250 350	4Y		4Z	60 400	5A	189 950
	Provisions pour impôts (I)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	250 350	TV		TW	60 400	TX	189 950
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	- corporelles	6E		6F		6G		6H	
	Sur immobilisations : - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (I) *	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
		Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S
	Sur comptes clients	6T	18 939	6U	8 550	6V	10 359	6W	17 130
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	10 825	6Y	6 183	6Z	10 825	7A	6 183
	TOTAL III	7B	29 764	TY	14 733	TZ	21 184	UA	23 313
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	280 114	U8	14 733	UC	81 584	U0	213 263
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	8 550	UF	70 759		
		- financières		UG	6 183	UH	10 825		
		- exceptionnelles		UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.J									10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe II au CGI.									

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SFPB. Audit et Comptabilité		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		
	Prêts (1) (2)	UP		
	Autres immobilisations financières	UT	49 231	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	23 936	
	Autres créances clients	UX	278 868	
	Créances représentatives de titres / (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie) (UO)	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	40 306
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	7 660
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	881
	Groupe et associés (2)	VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	990	
	Charges constatées d'avance	VS	1 321	
	TOTAUX		VT	403 195
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
RENOIS	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y		
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	
		à plus d'1 an à l'origine	VH	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A		
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	23 925	
	Personnel et comptes rattachés	8C	351 320	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	343 232	
	États et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	100 686
		Obligations cautionnées	VX	
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J		
	Groupe et associés (2)	VI	69 993	
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	39 033	
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ			
Produits constatés d'avance	8L	3 102		
TOTAUX		VY	931 294	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			
(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

JK

SFPB A&C

SAS au Capital de 2 800 000 €uros

8 Rue Montalivet

75008 PARIS 8

EXEMPLAIRE
Destiné au Greffe

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Brest, le 20 juin 2017

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de 12 mois, clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la **SAS SFPB A&C** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

2.1 – Règles et principes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations suivantes :

- évaluation des immobilisations corporelles et des amortissements
- traitement comptable des immobilisations financières
- évaluation des créances et des dettes

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

2.2 – Estimations comptables

Nous avons également procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrite dans l'annexe, et nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

2.3 – Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Brest, le 20 juin 2017

SAS BLECON & ASSOCIES
Représentée par Laurent VRILLON



Commissaire aux Comptes



AUDIT & COMPTABILITÉ

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : **SEPIB Audit et Comptabilité**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise 8 RUE MONTALIVET 75008 PARIS

Durée de l'exercice précédent : 12

Número SIRET *	2	0	1	0	1	6	0	1	5	0	0	0	1	9
----------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Commis-contrôleur Néant

Exercice N. clos le
Y 16 31/12/2016

Commissaire	Contrôleur	Notant
Exercice N, clos le 31/12/2016		
Annexes, provisions		
2		

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Exercice N, clos le : 31/12/2016	
						Comptes	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CA		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 048	AG	7 048		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	5 779	AQ	3 781	1 997	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	588	AS	588		
	Autres immobilisations corporelles	AT	109 512	AU	87 581	21 930	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	3B		BC			
	Autres titres immobilisés	3D		BE			
	Prêts	BF		3G			
	Autres immobilisations financières *	3H	49 231	BI		49 231	
	TOTAL (II)	BJ	172 161	3K	99 000	73 160	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		3M		
En cours de production de biens		3N		3O			
En cours de production de services		3P		3Q			
Produits intermédiaires et fins		3R		3S			
Marchandises		3T		3U			
Avances et acomptes versés sur commandes		3V		3W			
Clients et comptes rattachés (3)		3X	302 804	BY	17 130	285 674	
Autres créances (3)		3Z	49 837	CA		49 837	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	2 066 553	CE	6 183	2 060 369
	Disponibilités	CF	2 158 249	CG		2 158 249	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	1 321	CI		1 321	
	TOTAL (III)	CJ	4 578 766	CK	23 313	4 555 452	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		CO	4 750 927	1A	122 314	4 628 613	
Remonts : (1) Dont droit au bail :		CP	49 231	(3) Part à plus d'un an		CR	
Cours de rachat de créance :		Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

Documents soumis
au contrôle
de la Commission
des Comptes
Exercice de l'exercice

Désignation de l'entreprise : SFPB. Audit et Comptabilité

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 800 000.)		DA	2 800 000
CAPITAUX PROPRES	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	280 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	253 074
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	174 291
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
TOTAL (I)		DL	3 507 364
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	OP	
	Provisions pour charges	DQ	189 950
	TOTAL (III)	OR	189 950
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	OS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	69 993
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	23 925
	Dettes fiscales et sociales	DY	795 234
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	39 032
Compte réglé	EB	3 102	
TOTAL (IV)		EC	931 294
Écart de conversion passif *		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	4 628 613
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	931 294	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

Copyright Muc (2017)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise : SEPIB Audit et Comptabilité		Exercice N		N°		
		France	Exportation et intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * Services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI	2 376 146	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	2 376 146	
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	70 759	
	Autres produits (1) (11)			FQ	1 411	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 448 316
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS		
	Variation de stocks (marchandises) *			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		
	Variations de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (5 bis) *			FW	412 581	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	42 706	
	Salaires et traitements *			FY	1 257 200	
	Charges sociales (10)			FZ	524 598	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions *		GA	11 998	
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	8 550	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	9	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 257 645
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	190 671
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	14 208	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	10 825	
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	2 115	
Total des produits financiers (V)				GP	27 149	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			QQ	6 183	
	Intérêts et charges assimilées (5)			GR	4 444	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	586	
Total des charges financières (VI)				GU	11 214	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	15 934
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	206 606

Désignation de l'entreprise : SFPB. Audit et Comptabilité

Neant ☐

Exercice N

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Exercice N	
	HA	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HB	3 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HC	
Reprises sur provisions et transferts de charges	HD	3 000
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HE	17
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Exercice N	
	HE	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HF	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HG	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HH	17
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HI	2 983
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	HK	35 298
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	2 478 469
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	2 304 174
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total de charges)	HN	174 295
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont { Crédit bail mobilier *	HP	
Crédit bail immobilier	HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IM	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.)	IX	
(6 ter) Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9) Dont transferts de charges	A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	
obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Code de la Route	17	
Cession Véhicule		3 000
(3) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	charges antérieures	Produits antérieures

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RÉNOUVOIS

ANNEXE

*Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes*

Annexe aux états comptables pour la période du 1^{er} Janvier 2016 au 31 Décembre 2016, correspondant à un exercice d'une durée de 12 mois, caractérisée par les éléments suivants :

- Total du bilan	: 4 628 813 €
- Chiffre d'affaires	: 2 376 146 €
- Résultat net	: 174 291 €

I - FAITS CARACTERISTIQUES

Immatriculée le 17 Avril 2014, la société a bénéficié de l'apport de l'activité d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes réalisé par MLT, sa société mère, en date de Juillet 2014 avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014.

Les locaux dont MLT est propriétaire ont été loués par SFPB A&C depuis le 1^{er} Septembre 2014 dans le cadre d'un bail commercial.

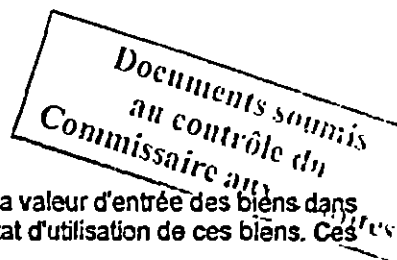
II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce, article L. 123-17)

2.1. Les états comptables pour la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2016 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect des principes du Plan Comptable Général. Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

2.2. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes.



♦ Immobilisations Corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens sur le mode linéaire, soit sur le mode dégressif :

- Matériel de bureau : 25 % à 43,75 % dégressif
- Matériel roulant : 25 %
- Mobilier de bureau : 10 % à 20 %
- Agencements : 10 % à 33,33 %

♦ Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les dépôts exigés dans le cadre de la location des locaux.

♦ Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

♦ Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition, frais exclus ; ces frais d'acquisition constituent des charges de l'exercice.

Lors d'une cession, le prix de revient des titres cédés est déterminé selon la méthode FIFO.

2.3. Les comptes sont présentés en conformité avec les prescriptions du Plan Comptable Général.

2.4. Impôt sur les bénéfices

La Société est soumise, le cas échéant, à l'impôt sur les sociétés au taux réduit, soit 15 % sur la fraction du bénéfice plafonnée à 38 120 €.

III - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Composition du capital social

2 800 000 € divisé en 2 800 000 actions de nominal de 1 € chacune, intégralement libéré.

SFPB Audit & Comptabilité SAS

Produits financiers

Proviennent de la gestion des disponibilités.

Ventilation de l'impôt sur le bénéfice

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

	Résultat avant Impôt	Impôt	Résultat net (après Impôt)
Résultat d'exploitation	190 671	32 112	158 559
Résultat financier	15 934	2 684	13 250
Résultat exceptionnel	2 983	502	2 481
Total	209 588	35 298	174 290

PRODUITS A RECEVOIR - CHARGES A PAYER

I - ACTIF – PRODUITS A RECEVOIR

Néant.

II - PASSIF – CHARGES A PAYER

- Personnel (y compris congés payés)	351 320,00 €
- Organismes sociaux	212 639,00 €
- Fournisseurs, factures non parvenues	21 897,00 €

DETAIL DES COMPTES DE REGULARISATION

I - ACTIF – COMPTES DE REGULARISATION

Montant de 1 321 € concernant les tickets restaurant et assurances.

II - PASSIF – COMPTES DE REGULARISATION

Néant.

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Toutes les transactions entre la Société et des parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. Dès lors, la liste des informations relatives aux transactions significatives et non conclues à des conditions de marché requises par le Règlement 2010-04 de l'ANC (portant sur les modalités d'application du Décret n° 2009-267) ne trouve pas à s'appliquer ici.

IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés ou réciproques	Montant
Effets escomptés non échus Créances cédées en garantie (DAILLY) Avals et cautions donnés Avals et cautions reçus Autres engagements donnés ou réciproques Intérêts restant dus sur emprunts	
Total	Néant

V - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société ne détient aucune participation.

VI - CREDIT D'IMPÔT COMPETIVITE EMPLOI (CICE)

Le montant comptabilisé en diminution des charges de personnel dans les comptes de la société est évalué à 19 810 €. Cette somme sera utilisée conformément aux termes de l'Article 244 quarter C du CGI.

VII - PROVISION POUR INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

Une provision fiscalement non déduite est déterminée actuariellement et inscrite dans les provisions pour charges.

Désignation de l'entreprise **SFPB. Audit et Comptabilité**

CADRE A

IMMOBILISATIONS

Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice

Concours à une réduction partielle au cours de l'exercice se montant d'une unité de liquidité

Amortissements, provisions, reports et versements de plus-value

INCORP.

Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**

Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**

CONC.

Terrains

Constructions

Sur sol propre

Sur sol d'autrui

Installations générales, agencements et aménagements des constructions

Installations techniques, matériel et outillage industriels

Autres immobilisations corporelles

Installations générales, agencements, et aménagements divers

Matériel de transport

Matériel de bureau et mobilier informatique

Emballages récupérables et divers

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

TOTAL III

FINANCIERES

Participations évaluées par mise en équivalence

Autres participations

Autres titres immobilisés

Prêts et autres immobilisations financières

TOTAL IV

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

CADRE B

IMMOBILISATIONS

Diminutions

Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice

Amortissements, provisions, reports et versements de plus-value

INCORP.

Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**

Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**

CONC.

Terrains

Constructions

Sur sol propre

Sur sol d'autrui

Inst. gales, agencements et aménagements des constructions

Installations techniques, matériel et outillage industriels

Autres immobilisations corporelles

Inst. gales, agencements, aménagements divers

Matériel de transport

Matériel de bureau et informatique, mobilier

Emballages récupérables et divers

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

TOTAL III

FINANCIERES

Participations évaluées par mise en équivalence

Autres participations

Autres titres immobilisés

Prêts et autres immobilisations financières

TOTAL IV

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Designation de l'entreprise : SFPB. Audit et Comptabilité

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice { (col. 1 - col. 2) - col. 5 } (5)
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. Industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

⑥ AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2017

Désignation de l'entreprise SFPB Audit et Comptabilité

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY	EL	EM	EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	PF	PG	PH		
Terrains				PI	PJ	PK	PL		
Constructions	Sur sol propre			PM	PN	PO	PQ		
	Sur sol d'autrui			PR	PS	PT	PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV	PW	PX	PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	QA	QB	QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD	QE	QF	QG		
	Matériel de transport			QH	QI	QJ	QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	QM	QN	QO		
	Emballages récupérables et divers			QP	QR	QS	QT		
TOTAL III				QU	QV	QW	QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				QY	QZ	QA	QB		

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	N9	N10	N11	N12	N13
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	R10	R11	R12
	Inst. g. et agenc. et am. des const.	S6	S7	S8	S9	S10	S11
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. g. et agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	U10	U11	U12	U13
	Mat. bureau et inform., mobilier	V6	V7	V8	V9	V10	V11
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de droits de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général au net (NP + NQ + NR)	NW	Total général au net (NS + NT + NU)		NY	Total général au net (NW + NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						S2		S1	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Document DGFiP N° 2056 2017

Document
au contrôle
Commission
aux Montants
à la fin de l'exerciceDésignation de l'entreprise **SFPD Audit et Comptabilité**

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 217 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	03	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 19 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	5Y	5W	5X
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations : - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	7C	7D	7E
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7D	7E	7F
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SFPB. Audit et Comptabilité		Montant brut				A 1 an au plus		A plus d'un an			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES									
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		Neant ☐			
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	49 231	UY	49 231	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	YA	23 936		23 936						
	Autres créances clients	UX	278 868		278 868						
	Créance représentative de titres (Prévision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (interne-remise constructive) UO	Z1									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	40 306		40 306					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	7 660		7 660					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	881		881					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	990		990						
	Charges constatées d'avance	VS	1 321		1 321						
	TOTAUX		VT	403 195	VU	403 195	VV				
	RENDIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE									
		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'un an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	23 925		23 925						
Personnel et comptes rattachés		8C	351 320		351 320						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	343 232		343 232						
États et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	100 686		100 686						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	69 993		69 993						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	39 033		39 033						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	3 102		3 102						
TOTAUX		VY	931 294	VZ	931 294						
RENDIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.							